

LS MOS 2

LUBRIFIANT MINÉRAL SEC AU MOS2 HAUTE TEMPÉRATURE AU BISULFURE DE MOLYBDENE

LS MOS 2 est une préparation prête à l'emploi conditionnée en boîtier aérosol à base de bisulfure de molybdène micronisé.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: FLUIDE LUBRIFIANT SEC
Masse volumique	: 1130 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Point d'éclair	: 20°C AFNOR COUPE FERMEE
Résistance thermique	: JUSQU'À 400°C
Couleur	: NOIRE
Odeur	: SOLVANT OXYGENE
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

LS MOS 2 a des propriétés : ANTICORROSION, ANTI GRIPPANT, ANTI FRICTION, ANTI USURE, longue durée, extrême pression, adhérent, résistant à la force centrifuge.

LS MOS 2 permet d'obtenir des **films lubrifiants adhérents secs** résistant à l'humidité, aux huiles, aux ambiances corrosives ou salines, aux variations de températures, à l'accrochage des poussières, aux pressions élevées.

LS MOS 2 résiste à des pressions élevées, aux intempéries, ambiances agressives, humides ou poussiéreuses, aux variations importantes de température (-50°C à +400°C), aux projections d'eau, huile et à des fluides de caractère acide ou alcalin.

LS MOS 2 lubrifie les équipements articulations non protégées, engrenages ouverts, couronnes, pignons, roulements, crémaillères, chaînes, engins de chantier, de terrassement ou de forage, bétonnières, pelleuses, concasseurs, convoyeurs transporteurs dans les carrières, les centrales à béton, matériels de transport, VL, PL, fixation des machines agricoles, matériels de labours, moissonneuses...

LS MOS 2 s'utilise dans l'industrie, les TP, les carrières, l'agriculture, les ateliers de mécaniques, les chaufferies, imprimeries, transports, travaux publics, garages, entreprises de manutention, métalleries et ateliers de soudage, services de maintenance et ateliers municipaux.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Bien agiter l'aérosol avant utilisation jusqu'au décolllement de la bille.
- ◆ Utilisation tête en haut.
- ◆ Pulvériser uniformément sur surface propre et sèche à une distance de 15-20 cm en couches régulières.
- ◆ Laisser sécher 10 à 15 mn avant remise en service.
- ◆ Après usage, retourner l'aérosol et purger afin d'éviter l'obstruction de la valve et du bouton poussoir.

RECOMMANDATIONS



*H222*Aérosol extrêmement inflammable.

*H229*Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

*H318*Provoque des lésions oculaires graves.

*P210*Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. *P211* Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. *P251* Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. *P280* Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. *P305 + P351 + P338* EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. *P410 + P412* Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.